

### MAIRIE D'UNIAS

Le bourg 42210 UNIAS

Tel: 04-77-54-43-59

### EXTRAIT REGISTRE DES DELIBERATIONS 29 mars 2023 N°14/2023

Le 29 mars 2023, le Conseil Municipal d'Unias s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUPORT Yves, Maire d'Unias, dûment convoqués le 22 mars 2023

**Présents**: Yves DUPORT, Marc MARLEF, Fanny AREZKI, Cyrielle GOUNY, Christophe RIOCREUX, Patrick RAIMOND, Martine GUICHARDET, Joseph BRANCATO, Christophe ROME et Julien VEY

NBRE DE CONSEILLERS en exercice: 10

Présents: 10 Votants: 10

Date convocation: 22 mars 2023

Secrétaire de séance : Marc MARLEF

Objet : Fonds de soutien LFA : demande de fonds de concours (annule et remplace la délibération n°03/2023

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5216-5 VI,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-410 du 16 octobre 2017 portant modification des statuts de Loire Forez agglomération,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 15 novembre 2022 approuvant le Règlement d'attribution des fonds de concours de Loire Forez agglomération au titre du fonds de soutien aux investissements communaux mis en œuvre pour la période 2023-2026,

Considérant que la commune d'Unias Souhaite créer une aire de jeux à côté de la salle des fête et à proximité de l'école ce projet est éligible à l'attribution d'un fonds de concours au titre de l'enveloppe de 1 085 000€ mise en place par LFA dans le cadre du fonds de soutien, il est envisagé de solliciter l'attribution d'un fonds de concours à Loire Forez agglomération.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part de financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement prévisionnel joint en annexe,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203150-20230329-DEL142023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2023 Affichage : 30/03/2023

### Ouï l'exposé du Maire,

### Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Sollicite un fonds de concours à Loire Forez agglomération au titre du Fonds de soutien aux investissements communaux (enveloppe n° 2) en vue de participer au financement de jeux pour les enfants, à hauteur de 10 733 € maximum (montant du fonds de concours).

A UNIAS Certifie exécutoire Le 29 mars 2023

Le Maire, Yves DUPORT THE D'UNE A

Le secrétaire de séance Marc MARLEF

# **FONDS DE SOUTIEN LOIRE FOREZ AGGLO 2023-2025**

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

TOTAL				Achat et installation jeux	POSTES DE DEPENSES	DEPENSES DE L'OPERATION DEPENSES DE L'OPERATION	PLAN DE FINANCEMENT	***	Préciser si le plan de financement est exprimé en montants:	Si la demande porte sur le cumul des 2 enveloppes, merci d'établir un seul plan de financement mentionnant les 2 fonds de concours		Nom de la commune maître d'ouvrage:  Libellé du projet:  Achi Demande de fonds de concours au titre de l'enveloppe:
38 554 €				38 554 € Région	Montant prévisionnel			TTC (pour les projets non éligibles au FCTVA) HT (pour les projets éligibles au FCTVA)	ontants:		Enveloppe n°2 (1 085 000 €) Enveloppe n°3 (1 715 000 €)	UNIAS Achat de jeux pour enfants ppe:
TOTAL	Fonds de concours sollicité au titre du fonds de soutien (maximum 50% du montant de l'autofinancement de la commune)	Autofinancement (au minimum 20% de l'opération)	Département	Région	POSTES DE RECETTES							
100%	28%	28%	18%	26%	%							
38 554 €	10 733 €	10 733 €	7 000 €	10 088 €	Montant prévisionnel							

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203150-20230329-DEL142023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2023 Affichage : 30/03/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203150-20230329-DEL142023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2023 Affichage : 30/03/2023